



Poitiers, le 10 août 2026

Objet : Urgence climatique et avenir du football amateur — Alerte et propositions d'adaptation des infrastructures

Monsieur le Président, Cher Philippe,

Je m'adresse à vous aujourd'hui pour tirer la sonnette d'alarme au nom de nos territoires et du football amateur, le cœur battant de notre Fédération. Si l'instance nationale que vous présidez ne s'empare pas immédiatement de ce sujet stratégique pour le porter au plus haut niveau de l'État, c'est le maillage territorial et la vocation populaire de notre sport qui risquent de s'effondrer.

Sur le terrain, nos bénévoles, nos dirigeants et nos collectivités locales sont à bout de souffle face aux conséquences brutales du dérèglement climatique. Nos saisons sont désormais prises en étau : des canicules de plus en plus précoces, qui frappent dès le mois de mai et assèchent nos pelouses jusqu'à l'interdiction totale d'arrosage, suivies d'automnes, d'hivers et de printemps marqués par des précipitations diluviennes et prolongées qui noient les terrains et paralysent nos calendriers.

Cette situation n'est plus soutenable. Si le football, sport universel et accessible par excellence, ne peut plus se pratiquer sur nos territoires, c'est un pan entier du lien social et de la cohésion républicaine de notre pays qui disparaîtra.

Prenez l'exemple très concret du District de la Vienne de Football : notre territoire compte aujourd'hui 8 terrains synthétiques. Pour faire face à ces aléas climatiques répétés et garantir le déroulement des compétitions sans difficulté majeure, il en faudrait une vingtaine. Mais la trésorerie de nos petites communes ne leur permet absolument plus de supporter seules de tels investissements.





*LA PASSION DU FOOT,
LA DYNAMIQUE EN PLUS !*



Face à ce péril, nous devons sortir de l'impasse et porter un discours politique fort à travers deux leviers d'action indispensables :

1. La mutualisation des équipements via l'intercommunalité : Les petites communes n'ont plus les finances suffisantes. Seules les communautés de communes ou d'agglomération disposent de la capacité financière d'investir dans ces infrastructures structurantes. La FFF doit impulser et accompagner une véritable stratégie de mutualisation intercommunale afin qu'un terrain synthétique serve à plusieurs clubs d'un même bassin de vie.

2. Un cofinancement stratégique de l'État : Un grand plan national d'urgence : L'État ne peut plus se défausser sur les collectivités. Nous ne demandons pas que l'État finance la totalité de ces projets, mais un soutien à hauteur de 60 % du financement débloquerait immédiatement la réalisation de ces terrains indispensables dans nos Districts.

Il existe un précédent historique marquant : dans les années 1970, face à un besoin national d'équipements, l'État a su déployer le plan des « 1 000 piscines » (avec les célèbres structures Tournesol) et les salles « Mille clubs ». C'est ce même niveau de volontarisme politique et d'ambition nationale que la FFF doit exiger du gouvernement aujourd'hui.

Monsieur le Président, la Fédération ne peut pas rester spectatrice de la dégradation de nos terrains. Vous disposez de la légitimité et du poids politique nécessaires pour faire entendre la voix du football amateur au sommet de l'État. Nos clubs, nos éducateurs et nos milliers de jeunes licenciés comptent sur votre engagement et votre leadership pour porter ce combat vital.

Je reste à votre entière disposition pour échanger et porter à vos côtés ces propositions issues de la réalité du terrain.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les plus dévoués et cordiaux.

Le Président du District,
Stéphane BASQ



District de la Vienne de Football – 1, rue François PRAT – 86000 Poitiers

Tel. : 05 49 61 17 35 – Fax : 05 49 61 66 51 – Site : <http://foot86.fff.fr> – Courriel : district@foot86.fff.fr